

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° I-2477

présenté par  
M. Boucard

-----

**ARTICLE 27**

Supprimer les alinéas 49 à 53.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ces alinéas prévoient d'insérer une mesure régionalisant la collecte de la taxe additionnelle à la TFNB finançant les chambres d'agriculture.

Or, à l'heure où le Gouvernement devrait prendre en compte les préoccupations des territoires et le renouvellement des générations en agriculture, cette mesure ne fera que réduire la proximité qui permet d'accompagner efficacement nos agriculteurs.

Le présent amendement a donc pour objet de garder la collecte de cette taxe au niveau départemental.